



CHU DE REIMS

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

J'ALLIE FORMATION DIPLÔMANTE
ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

JE SUIS RÉMUNÉRÉ.E

JE FACILITE MON INSERTION
SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Résultats d'admission	14 mai 2021
Date d'entrée en formation pour les non titulaires d'une attestation de formation d'auxiliaire ambulancier	14 juin 2021
Date d'entrée en formation pour les titulaires d'une attestation de formation d'auxiliaire ambulancier	6 septembre 2021
Date de fin de formation	16 juin 2022

AVEC L'APPRENTISSAGE JE DEVIENS
AMBULANCIER. ÈRE



INSTITUT DE FORMATION DES AMBULANCIERS
45 rue Cognacq-Jay - 51092 Reims Cedex
☎03.26.78.74.96
ifa@chu-reims.fr

L'APPRENTISSAGE
by *santest*



L'APPRENTISSAGE AVEC JE DEVIENS AMBULANCIER.ÈRE

POURQUOI CE MÉTIER PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE ?

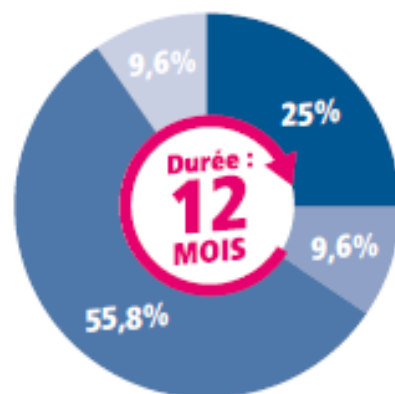
DES AVANTAGES NON NÉGLIGEABLES !

- Vous pourrez associer **théorie et pratique** sur le terrain dès le début de votre formation.
- Vous serez **plus compétitif.ve** sur le marché du travail et doté.e d'une **expérience reconnue**.
- Vous serez **rémunéré.e** pendant votre formation.
- Vous vivrez une **expérience valorisante et qualifiante** au sein d'une équipe de professionnels.



RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ DE L'APPRENTI AMBULANCIER

- 455 h Formation théorique.
- 175 h Stages pratiques hors employeur.
- 1015 h Formation pratique chez l'employeur.
- 175 h Congés payés.



QUELLES CONDITIONS ?

POUR DEVENIR APPRENTI.E AMBULANCIER.ÈRE, IL FAUT ÊTRE VOLONTAIRE ET MOTIVÉ.E MAIS AUSSI :



Être **ADMIS.E** sur **LISTE PRINCIPALE** du **CONCOURS spécifique** organisé par l'IFA partenaire.



Être âgé.e de moins de 30 ans.



Avoir le permis B depuis au moins 3 ans (2 ans si conduite accompagnée).

DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE EN LIGNE SUR : santestcfa.fr

4, rue Monseigneur Thouvenin - 54000 NANCY
T. 03 83 41 62 70 - contact@santestcfa.fr



santest
AU SERVICE DE LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ